

DÉFI 86—LE FINANCEMENT DE PROGRAMMES DE SERVICES SOCIAUX. B) ON DEMANDE AU MINISTRE D'ACCORDER LA PRIORITÉ AUX EMPLOIS UTILES SUR LE PLAN SOCIAL

**L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est):** Monsieur le Président, le 26 mai j'ai posé à la ministre une question sur les emplois d'été. Je crois que son titre officiel est ministre chargée de la Jeunesse, mais comme sa responsabilité se limite aux emplois d'été, je pense qu'il serait plus juste de l'appeler ministre des Emplois d'été.

De toute façon, le 26 mai je lui posais une question sur le financement de Défi 86, le programme d'emplois d'été du gouvernement. Ce jour-là, une coalition de groupes communautaires de tout le pays l'a rencontrée en même temps que la ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M<sup>me</sup> MacDonald) pour protester contre le fait que le financement d'un certain nombre de groupes qui donnaient des emplois d'été, avait été réduit ou supprimé complètement.

Par exemple, à Montréal, l'Association pour les enfants déficients mentaux qui, ces dernières années, recevait des subventions lui permettant d'employer une trentaine de personnes pour prendre soin d'enfants déficients mentaux dans un camp d'été a vu son effectif réduit à cinq ou six personnes. Un grand nombre de ces enfants ne pourront donc pas aller dans ce camp d'été.

D'autres groupes communautaires ont également perdu de l'argent. Il s'agit notamment des groupements qui viennent en aide aux personnes âgées ou aux jeunes des milieux défavorisés ou encore de ceux qui travaillent à des projets écologiques. Dans ma circonscription, un de ces groupes aidait les jeunes qui s'adonnaient à la drogue. Il ne touche plus un sou.

Si la plupart de ces groupes se retrouvent sans un sou ou avec beaucoup moins d'argent, il y a deux raisons à cela. La première c'est que le financement global du programme d'emplois d'été a été réduit de 19 millions de dollars l'année dernière. En 1985, Défi 85 disposait d'un budget de 205 millions. Pour 1986, ce budget n'est plus que de 188 millions.

Comme si cela ne suffisait pas, le gouvernement a instauré un système de contingentement. Je l'appelle ainsi parce que c'est ce dont il s'agit en réalité. Il s'agit d'un système par lequel le gouvernement a attribué une plus grande proportion de son argent au secteur privé. Le gouvernement s'est servi des deniers publics pour aider des entreprises privées à appliquer leurs programmes d'emplois d'été. Les organismes communautaires qui n'ont pas d'autre source de financement que les gouvernements et les oeuvres de bienfaisance, sont tombés à court d'argent, cela va de soi.

J'ai demandé à la ministre de réexaminer ces contingents et ces réductions et de rétablir le programme sous sa forme initiale pour permettre à ces organismes utiles d'obtenir de l'argent. Elle n'a pas répondu; elle s'est contentée d'insinuer que je m'opposais totalement à ce que les étudiants obtiennent des emplois l'été, ce qui est ridicule. Je voudrais que les étudiants obtiennent des emplois, cela va de soi. Je veux qu'ils trouvent des emplois intéressants, et je veux par ailleurs que ces emplois soient utiles à la communauté sur le plan social.

Même si elle m'accuse implicitement de dire le contraire, je conviens que certains emplois valables ont été financés dans le cadre du programme actuel. Il faut bien qu'il y en ait puisqu'il coûte 188 millions de dollars au gouvernement. Ce n'est pas ce

### L'ajournement

qui motive mes critiques ni celles des groupes qui sont venus voir la ministre. Je maintiens que le gouvernement impose des compressions d'un côté tout en donnant la priorité au secteur privé, qui obtient de l'argent dont il n'a nul besoin.

Naguère, le critère par excellence des programmes d'emploi d'été était d'assurer des services sociaux utiles. Ce n'est plus le cas maintenant. On coupe le gazon sur les terrains de golf, on empile des boîtes sur les étagères et on sert des glaces et autres choses du genre. Voilà à quoi servent actuellement ces programmes. Ces emplois ne sont pas inutiles, bien sûr, mais il ne faudrait pas les financer sur le dos des contribuables. Il y aura toujours des vendeurs de glaces et des propriétaires de terrains de golf qui doivent faire tondre leur gazon l'été, mais c'est à eux de payer pour faire faire ce genre de travail.

• (2110)

Après examen, nous constatons qu'en 1984, 126.4 millions de dollars ont été attribués au secteur communautaire dans le cadre du Programme d'emploi d'été. Ce montant a légèrement diminué en 1985 puisqu'il s'établissait à 116.8 millions de dollars. Cette année, aux termes du programme RELAIS qui fait partie de Défi 86, il est tombé à 82.55 millions de dollars. En outre, quand on voit comment se répartit le financement de ces mesures, on se rend compte que la moyenne des subventions consenties aux organismes communautaires en 1985 était de \$15,600 alors qu'elle n'est plus que de \$8,800 en 1986. On a travaillé, en moyenne, 66.5 semaines grâce aux subventions prévues dans le cadre du Programme Défi'85 contre 36.2 semaines seulement en 1986.

Ces critiques ne sont pas de mon cru, comme le prétend la ministre. Elle voudrait faire croire qu'elles viennent de nous et que nous sommes de mauvaise foi dans l'Opposition. Je ne compte plus le nombre d'éditoriaux à ce sujet et le nombre de lettres que j'ai reçues faisant état de telles critiques et je me contente de les transmettre à la Chambre.

Le temps qui m'est imparti touche à sa fin. Je vais me rasseoir. J'espérais que la ministre, qui ne détient qu'un portefeuille de second plan, aurait assisté au débat pour répondre à mes critiques; mais non, car ce sera sans doute le secrétaire parlementaire qui nous répondra alors qu'il ne connaît même pas le dossier; il se contentera de lire un document donné préparé par un obscur bureaucrate du ministère de l'emploi et il reprendra ensuite sa place sans même avoir compris la réponse qu'il m'aura lue. Le seul espoir que nous ayons dans ce débat, c'est de rejoindre les Canadiens hors de ce Parlement, de les sensibiliser de façon à ce qu'ils sachent exactement quelle est la situation dans le pays au sujet de la création d'emplois d'été et d'autres programmes de création d'emplois.

[Français]

**M. Jim Edwards (secrétaire parlementaire du ministre des Communications):** Monsieur le Président, j'aimerais, au nom de la ministre d'État (Jeunesse) (M<sup>me</sup> Champagne), toute l'année durant, donner au député de Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est (M. Allmand) une réponse plus détaillée à sa question du 26 mai dernier. La qualité d'éléments dans la nouvelle planification de l'emploi, Défi 86, est conçue dans le but de créer des emplois offrant aux étudiants une expérience de travail valable et une formation qui faciliteront la transition de l'école au marché du travail. À cet égard, le secteur privé tient un rôle important, étant donné qu'il engagera de toute façon